Berne, le 8 novembre 2017

**Le Conseil fédéral embellit les effets de la digitalisation**

**Le Conseil fédéral tire un bilan positif des effets de la digitalisation sur l’emploi et les conditions de travail dans un rapport publié aujourd’hui. Travail.Suisse, l’organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses partage certes l’avis que l’on a peu ressenti les effets de la digitalisation jusqu’ici mais perçoit aussi des risques pour les travailleurs et travailleuses. C’est en particulier la formation et la formation continue qui joueront un rôle déterminant pour venir à bout sans dommages du changement structurel à venir.**

Il est juste et important que le Conseil fédéral planifie des mesures pour améliorer les données fondamentales sur les nouvelles formes d’emploi et les modifications de l’emploi et des conditions de travail dans le contexte de la digitalisation. « Mais le Conseil fédéral ne doit en aucun cas fermer les yeux sur les risques de la digitalisation. Un des grands dangers de la digitalisation est justement l’accroissement des rapports de travail précaires et atypiques d’un côté et, de l’autres, l’écart entre l’élite digitale et les fournisseurs digitaux, respectivement les prestataires de services personnels » indique Gabriel Fischer, responsable du dossier de politique économique à Travail.Suisse. La flexibilisation croissante du travail et de la durée du travail provoquent aussi des charges supplémentaires de travail et sur le plan psychosocial comme le stress ou un épuisement psychique. L’étude du Seco sur le stress tout comme « Le baromètre. Conditions de travail » de Travail.Suisse attestent de l’augmentation du stress dans le monde du travail. Le rapport du Conseil fédéral ne prend malheureusement pas suffisamment en considération ces aspects.

**Insuffisance des mesures pour développer davantage la formation et la formation continue**

Le Conseil fédéral reconnaît dans son rapport que la formation et la formation continue sont essentielles pour faire du changement structurel provoqué par la digitalisation un succès. Mais les mesures proposées restent insuffisantes. I faut certes saluer un développement ciblé des compétences de base au lieu de travail et des compétences MINT dans le système de formation ainsi que la clarification des possibilités offertes par les mesures du marché du travail de l’assurance-chômage à des fins de reconversion. Toutefois il manque, hormis ces mesures ponctuelles, un plan général sur la manière de développer la formation continue pour les travailleuses et travailleurs qui risquent de décrocher en raison du changement structurel.

Pour d’autres informations :

Gabriel Fischer, responsable du dossier de politique économique, 076 412 30 53